

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Le Groupe Iltom considère la gestion de l'environnement, à travers la préservation des ressources naturelles, comme une priorité de l'entreprise.

Pour ce faire, et afin de réduire l'impact environnemental au minimum, le Groupe Iltom s'engage à :

- Opérer conformément à la réglementation applicable en matière d'environnement ;
- Prévenir la pollution et optimiser l'utilisation des ressources naturelles en améliorant ses propres performances environnementales de manière continue, à travers :
  - o L'investissement dans des technologies avancées et « vertes », afin d'économiser les ressources et de réduire les émissions ;
  - o L'investissement dans des énergies alternatives, notamment dans des installations photovoltaïques.
- Surveiller la consommation des ressources énergétiques et promouvoir d'un côté l'augmentation de l'efficacité énergétique, dans son propre domaine d'activité dans le but d'essayer d'optimiser ses consommations, de l'autre la récupération énergétique pour les besoins de l'entreprise ;
- Gérer les déchets de manière à privilégier, si possible, la récupération et le recyclage, plutôt que l'élimination ;
- Promouvoir l'activité de sensibilisation de ses propres employés en matière de protection de l'environnement ;
- Poursuivre l'amélioration continue des performances environnementales et la prévention de la pollution.

Le Groupe Iltom s'engage à fournir toutes les ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Cette politique est communiquée et à la disposition de l'ensemble du personnel et est mise à la disposition de toutes les parties prenantes sur le site internet de l'entreprise.

Romanengo, le 19/02/2020

La DIRECTION du Groupe ILTOM